Association Nationale de Retraités
Groupe Paris
Reconnue d'intérêt Général
100 ans de l'ANR

TROISIÈME ÂGE, QUATRIÈME ÂGE : ARRÊTONS DE CONFONDRE RETRAITE ET DÉPENDANCE !

Un retraité de 60 ans n'est pas un candidat à l'EHPAD !

Il est temps de remettre un peu de bon sens dans le regard que notre société porte sur les retraités. Trop souvent, dans les médias comme dans les discours politiques, le mot « senior » semble désigner une population homogène, vieillissante, fragile, voire dépendante. Comme si, dès lors que l'on franchissait le cap de la retraite, on entrait inexorablement dans une période de déclin et que la prochaine étape était nécessairement l'EHPAD !

Cette représentation est non seulement réductrice, mais profondément éloignée de la réalité vécue par une grande partie des retraités.

Il faut pourtant distinguer clairement le troisième âge du quatrième âge. Le troisième âge correspond généralement à une période de la vie qui commence autour de 60 ou 65 ans et durant laquelle la majorité des personnes conserve son autonomie, sa capacité d'initiative, ses activités et ses projets. Le quatrième âge renvoie davantage à une période plus avancée de la vieillesse, souvent marquée par une fragilité accrue et, pour certaines personnes, une perte d'autonomie nécessitant un accompagnement particulier.

Ces limites d'âge ne sont évidemment pas des frontières médicales. Chacun vieillit à son rythme. Mais cette distinction est fondamentale : **être retraité ne signifie pas être vieux, et être âgé ne signifie pas être dépendant.**

Regardons la réalité ! À 60, 65 ou même 75 ans, combien de retraités voyagent, pratiquent des activités sportives, vont au théâtre, au cinéma, s'intéressent à la culture, apprennent, s'engagent dans de nouveaux projets et profitent pleinement de leur liberté retrouvée ?

Beaucoup sont en excellente forme physique et intellectuelle. D'autres connaissent des difficultés, naturellement, mais celles-ci ne peuvent pas devenir l'image dominante de toute une génération.

La retraite n'est pas une mise à l'écart de la société. Elle est souvent le début d'une nouvelle vie, avec du temps disponible, de nouvelles possibilités et, pour beaucoup, une volonté de rester utiles et actifs.

Et cette utilité ne se limite pas à la sphère privée. Les retraités jouent un rôle considérable dans la vie collective de notre pays.

13 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris Tel : 01 45 65 05 96 Mobile : 06 40 48 71 56
Courriel anrparis@orange.fr Site internet : anrparis-75.fr

On parle beaucoup du bénévolat, de la solidarité, du lien social, de l'accompagnement des personnes fragiles ou isolées. Mais qui sont souvent celles et ceux qui font vivre ces engagements au quotidien ? Les retraités !

Dans les associations culturelles, sportives, caritatives, sociales, humanitaires ou de défense des citoyens, ils représentent une force bénévole considérable. Ils donnent de leur temps, partagent leurs compétences, transmettent leur expérience et prennent des responsabilités.

Certaines associations assurent aujourd'hui des missions essentielles qui, faute de moyens ou de dispositifs suffisants, ne sont pas pleinement prises en charge par les pouvoirs publics. Elles accompagnent les personnes isolées, aident aux démarches administratives, facilitent l'accès au numérique, organisent des visites, apportent une présence humaine et maintiennent le lien social.

Elles ne remplacent pas la responsabilité de l'État et des collectivités, mais elles contribuent concrètement à pallier certaines de leurs insuffisances.

Et derrière ces associations, il y a très souvent des retraités qui donnent sans compter. Une contribution considérable, trop rarement reconnue à sa juste valeur.

Il serait donc paradoxal de considérer les retraités comme une charge pour la société alors qu'ils en sont aussi, et largement, l'une des forces vives.

Il existe une autre réalité que l'on semble parfois oublier : les retraités sont des citoyens et des électeurs.

Ils votent, ils s'informent, ils suivent les débats publics, ils s'intéressent aux décisions qui concernent leur avenir, mais aussi celui de leurs enfants et petits-enfants.

Ils sont directement concernés par le pouvoir d'achat, les pensions, la fiscalité, la santé, la protection sociale, le logement, les transports et l'accompagnement du grand âge. Ils ont une expérience de la vie, une connaissance de la société et une capacité de réflexion qui méritent d'être entendues.

Les présenter uniquement sous l'angle du coût des retraites, du financement de la dépendance ou des dépenses de santé revient à oublier tout ce qu'ils apportent à la collectivité.

Les retraités ne demandent aucun privilège. Ils demandent simplement de ne pas être caricaturés, de ne pas être considérés comme une population à part et de voir leur contribution reconnue.

13 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris Tel : 01 45 65 05 96 Mobile : 06 40 48 71 56
Courriel anrparis@orange.fr Site internet : anrparis-75.fr

Changeons enfin de regard !

Il est indispensable que les médias, les responsables politiques et les institutions adoptent un discours plus juste et plus nuancé sur les différentes étapes de la vieillesse.

Parler des EHPAD, de la dépendance, de la maladie d'Alzheimer ou de la perte d'autonomie est nécessaire. Ces sujets méritent toute notre attention. Mais ils ne doivent pas occulter les millions de retraités autonomes, actifs, engagés et pleinement intégrés dans la société.

Il faut cesser de mettre dans le même panier le jeune retraité de 60 ans, le bénévole de 70 ans qui fait vivre une association, la personne de 85 ans encore autonome et celle qui, à un âge avancé, a besoin d'un accompagnement quotidien.

Ce ne sont ni les mêmes situations, ni les mêmes besoins, ni les mêmes attentes.

La société doit apprendre à regarder les retraités autrement. Non pas comme une génération qui coûte, mais comme une génération qui contribue. Non pas comme des personnes qui attendent, mais comme des citoyens qui agissent. Non pas comme une population en fin de parcours, mais comme des femmes et des hommes qui ont encore beaucoup à apporter.

Le troisième âge n'est pas une salle d'attente du quatrième âge !

Et surtout, n'oublions jamais une chose : les retraités d'aujourd'hui ont construit une grande partie de la France d'hier. Ils participent encore activement à celle d'aujourd'hui et ils ont toute leur place dans les choix qui prépareront celle de demain.

Respecter les retraités, c'est aussi reconnaître leur place, leur utilité et leur citoyenneté.

« Les retraités ne sont pas une charge pour la société : ils sont une richesse pour la France. »

Daniel GEENS
Président de l'ANR Paris

13 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris Tel : 01 45 65 05 96 Mobile : 06 40 48 71 56
Courriel anrparis@orange.fr Site internet : anrparis-75.fr